

Jean-François Pouliot

DES MOTS QUI NE SONT PAS FRANÇAIS

[Source : *Débats du Sénat*, 17 mai 1967, p. 81.]

INTERPELLATIONS

LA TRADUCTION—QUESTION DE PRIVILÈGE

A l'appel des avis d'interpellations:

L'honorable Jean-François Pouliot: Honorables sénateurs, je dois donner avis de deux interpellations, mais auparavant je pose la question de privilège.

L'autre jour, j'ai posé quelques questions et j'ai été étonné d'apprendre qu'il n'y avait pas de traducteur pour le Sénat et tout ce que le Sénat veut faire traduire doit être envoyé à l'équipe commune. Ce jour-là, l'équipe s'est dite trop occupée pour traduire en français les deux ou trois questions écrites en anglais.

J'admets que l'ancien traducteur du Sénat était incompétent, mais au moins il était là, et l'on reconnaissait ainsi les droits du Sénat d'avoir un traducteur. Il nous est assez difficile, ce me semble, de devoir formuler nos questions en anglais et en français pour qu'elles figurent au *Feuilleton*. Je rends hommage aux fonctionnaires du Sénat qui font ce travail sans y être tenus. Cela atteste leur esprit de collaboration.

Toutefois, ce travail de traduction, dans l'ensemble, me paraît impossible. Il est difficile et exigeant. L'aspect stupide de l'affaire, c'est que les traducteurs vers le français emploient des mots qui ne sont pas français. Je suis irrité lorsque je vois le mot *parrainer* au lieu de présenter un projet de loi. Ce mot n'est pas français. Il y en a d'autres qui ne le sont pas non plus. Le mot *motion* est français, mais *motionnaire* ne l'est pas. Je me demande si ces pauvres gens s'ingénient à trouver des mots pour la traduction vers le français.

Il y a eu quelques progrès, surtout quant à la version française des comptes rendus anglais, mais dernièrement, en mai, nous avons reçu la traduction française des rapports de séances remontant à décembre de l'an dernier. Cela prend bien du temps et, dans l'intervalle, les projets de loi avaient été adoptés, alors que les traductions françaises que nous avons reçues coûtaient très cher et ne servaient à rien. Je me demande si le prix que nous devons payer le bilinguisme consiste à recevoir quelque chose longtemps après qu'il a perdu toute utilité.

J'aimerais poser une question personnelle au leader suppléant du gouvernement (l'honorable M. Deschatelets). Je me demande si le groupe de traducteurs que nous avons à Ottawa possède une collection spéciale de livres composés de mots que personne ne comprend.

On les emploie comme on met trop de sel ou trop de poivre dans les aliments.

S'il existe semblable recueil ou liste de mots inusités, néologismes ou mots bizarres, j'aimerais l'obtenir pour m'amuser un soir où je n'aurais rien de mieux à faire.